

77

APPEL À PROJETS BESOINS ALIMENTAIRES DE DEMAIN

Une enveloppe de

110 M€

pour l'innovation
alimentaire

BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Grande entreprise,
Coopérative

FORME DE L'AIDE

Mix subvention / avance remboursable



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 25 à 80% (des dépenses
éligibles)

PÉRIODE

Dates de dépôts : 13/12/21 -
09/03/22 - 08/06/22
«1er arrivé, 1er servi»

FINANCEURS



La stratégie d'accélération **Alimentation durable et favorable à la santé** du PIA4 prévoit, entre autre, de soutenir les projets d'innovation et de R&D permettant la mise sur le marché de nouvelles offres alimentaires.

QUELS PROJETS ?

Les projets attendus doivent concourir :

- ↳ Au développement **d'aliments plus sains et plus durables**, y compris issus de nouvelles sources protéiniques
- ↳ À la mise au point de **process innovants**, impliquant les nouvelles technologies (capteurs, robot, contrôle de ligne, traçabilité, ...), **au service de la qualité et de la sécurité alimentaire**
- ↳ À répondre aux **problématiques liées aux emballages alimentaires** (aptitude au contact alimentaire, augmentation du recyclage, du réemploi et du vrac, réduction du plastique)
- ↳ Au développement de **nouveaux outils utiles aux acteurs de la chaîne alimentaire** pour des comportements plus vertueux, l'amélioration de la traçabilité, la transparence de l'information.

Les dossiers seront évalués selon **une grille d'analyse exigeante** reprenant entre autre le caractère innovant, les objectifs, le niveau de maturité, les retombées économiques, la solidité financière, la performance environnementale et les impacts sociétaux...

QUELS SOUTIENS ?

Les lauréats de l'appel à projets se verront soutenus de façon significative. L'aide couvrira de **25% à 80% des dépenses éligibles** et prendra la forme d'un mix **subvention / avance remboursable**. La part de subvention dans ce mix sera comprise entre 60% et 75%.

18 ANS

D'expérience

220 M€

D'aides publiques
obtenues en 2021

3

Implantations
en France

65

Collaborateurs



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

